



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 01682

Numéro SIREN : 398 003 954

Nom ou dénomination : VALTONUS SA

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2013 sous le numéro de dépôt 8409

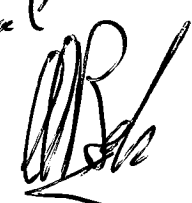
VALTONUS

Société Anonyme au capital de 213.428,62 €
 Siège social : 9, rue de la Vierge - 91440 BURES-SUR-YVETTE
 RCS EVRY 398 003 954 - NAF : 9313Z

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 17 JUIL. 2013
	Numéro : A 8409

ASSEMBLEE GENERALE
DU 30/01/2013

certifié conforme à l'original


 PDG

RESOLUTION N°1 : APPROBATION DES COMPTES

Les associés de la société VALTONUS SA réunis en Assemblée Générale, après avoir entendu lecture :

- du rapport de la gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 août 2012 et sur les comptes dudit exercice,
- du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice de sa mission au cours de cet exercice,

approuvent les comptes et le bilan dudit exercice et donnent quitus aux administrateurs de leur gestion.

Résolution adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N°2 : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 55 883€ de la façon suivante :

- Réserves contractuelles : 27 883 €
- Distribution : 20 € par action de 152,449 € soit 28 000 €

Résolution adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 3 : CONVENTIONS ARTICLE 225-38

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les conventions visées par l'article 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et des exercices précédents.

Résolution adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 4 :

Claude BOLLE est reconduit dans sa fonction de Président Directeur Général.

Résolution adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION N° 5 :

Monsieur Jacques BOLLE est nommé Directeur Général.

Résolution adoptée à l'unanimité.



PDG.